

Budget 2014-2015

Blaine Higgs Ministre des Finances



Budget 2014-2015

Publié par :

Ministère des Finances Province du Nouveau-Brunswick Case postale 6000 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 4 février 2014

Couverture:

Services gouvernementaux (SG 9643)

Traduction:

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Agence des services internes du Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-55396-376-9

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

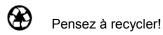


Table des matières

Introduction	5
Climat économique et financier	
Mise à jour et perspectives économiques Mise à jour et perspectives financières	
Gestion rationnelle des finances publiques	10
Création d'une culture d'excellence du rendement	10
Gestion rationnelle de nos ressources humaines	
Régimes de pension viables dans l'avenir	12
Investissement dans notre infrastructure	
Plan pluriannuel de dépenses en capital	14
Investissements dans les familles et les collectivités	15
Maintien d'un régime fiscal compétitif	17
Investissements en vue d'une économie plus forte	19
Nos ressources à l'œuvre grâce au perfectionnement des compétences	19
Nos ressources à l'œuvre grâce à l'innovation	20
Nos ressources à l'œuvre grâce à la stimulation des investissements	21
Nos ressources à l'œuvre sur les marchés mondiaux	21
Base solide en matière de reddition de comptes	22
Vivre selon nos moyens	23
Conclusion	24
Annexe 1 : Résumé budgétaire	26
Annexe 2 : Plan pluriannuel de dépenses en capital	32

Introduction

Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour déposer le quatrième budget de notre gouvernement, un budget qui prend appui sur nos budgets antérieurs visant une gestion avisée pour un avenir meilleur. Des décisions fondées sur l'adoption de saines pratiques organisationnelles, de l'excellence du rendement et de l'amélioration continue commencent à porter des fruits et à nous permettre de profiter de nombreuses occasions d'assurer de manière responsable une croissance durable de notre économie.

Le Nouveau-Brunswick sort d'une longue période pendant laquelle l'incertitude économique mondiale a présenté des défis à notre province. Ces défis nous ont imposé des choix difficiles, et je suis convaincu que d'autres choix difficiles s'imposeront dans l'avenir. Nous sommes rendus aujourd'hui à un tournant dans l'histoire de notre province. Devons-nous suivre la voie de la facilité et de l'indécision? Devons-nous plutôt poursuivre l'application de notre plan qui mène à la prospérité économique et à l'équilibre budgétaire?

Notre réussite s'appuie depuis longtemps sur la mise en valeur de notre plus importante ressource : notre population. Le talent et le dévouement des gens de la province constituent l'assise du Nouveau-Brunswick. Le défi, c'est de créer les possibilités qui inciteront les gens du Nouveau-Brunswick à rester chez nous. Nous avons choisi de mettre nos ressources naturelles à l'œuvre pour les gens de la province. Depuis longtemps, le Nouveau-Brunswick exploite ses ressources minières et forestières d'une manière durable sur les plans socioéconomique et écologique pour fournir des emplois, stimuler l'investissement, produire de la richesse et faire croître l'économie.

Nous sommes l'une des provinces canadiennes les plus axées sur l'exportation et nous avons profité de notre emplacement stratégique pour commercer à l'échelle internationale, comme en témoignent les compagnies internationales de navigation maritime dont les navires font maintenant escale dans le port de Saint John. Les conditions sont propices pour élargir notre champ d'activités en Europe, en Chine et en Inde. Nous sommes aussi bien placés pour jouer un rôle important dans l'édification de la nation en exportant du Canada des ressources pétrolières qui n'ont pas actuellement un accès direct aux marchés mondiaux.

Notre passé ouvre la voie aux possibilités qui se présentent aujourd'hui, et notre progrès sera tributaire des impulsions données et de la coopération de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, quand j'ai présenté le premier budget de notre gouvernement, nous avions articulé notre plan autour de quatre piliers principaux :

1) un nouvel encadrement des dépenses publiques à la faveur d'une culture de contrôle des coûts, de reddition de comptes et d'optimisation des ressources ;

- 2) une prise en compte efficace des attentes du public en fonction de notre capacité de financer des services essentiels et de qualité supérieure ;
- 3) l'augmentation équitable et efficiente des recettes ;
- 4) la création d'un contexte propice à la croissance économique du Nouveau-Brunswick, à la création d'emplois et à la prospérité.

Lorsque je songe à nos progrès par rapport au plan, je me rends compte que les quatre piliers nous ont assuré un fondement solide, mais beaucoup de travail reste à faire. Les dépenses ont augmenté de 5,9 % pendant l'année qui a précédé notre arrivée au pouvoir, et, si celles-ci n'étaient pas restreintes, nous étions exposés à de futurs déficits annuels de l'ordre de 1 milliard de dollars. Notre première tâche, en tant que gestionnaires responsables des finances de la province, était d'éviter qu'une telle situation se produise. Dans nos trois derniers budgets et dans celui que je présente aujourd'hui, nous avons systématiquement limité à moins de 2,5 % la croissance des dépenses. Je suis fier de signaler que nous avons constaté, pour chacune des deux dernières années, que les dépenses des ministères sont inférieures au budget prévu. La dernière fois que cela s'est produit, c'était en 2002-2003.

Dans notre premier budget, notre plan a aussi énoncé un engagement visant une prise en compte efficace des attentes du public en fonction de notre capacité de financer des services essentiels et de qualité supérieure. À cet égard, pendant que je sillonnais la province et que je parlais aux gens du Nouveau-Brunswick de nos défis financiers, j'ai été encouragé par leur niveau de participation et leur volonté de trouver des solutions. Outre les nombreuses conversations que j'ai tenues avec les gens du Nouveau-Brunswick au cours des trois dernières années, notre site Web Les contribuables d'abord a enregistré plus de 35 000 visites depuis son lancement, et nous continuons toujours de solliciter et de recevoir l'apport de notre population.

Ce qui se dégage clairement d'un tel degré de participation, c'est que la population nous a fixé des objectifs élevés. Les gens s'attendent à un appareil gouvernemental allégé et plus attentif qui fournit des services grandement nécessaires de la façon la plus efficace et efficiente possible. Par la création d'une culture d'excellence du rendement, notre gouvernement a relevé le défi et continue à fournir des services de qualité supérieure et à investir de façon stratégique dans les domaines prioritaires. Le budget d'aujourd'hui ne fait pas exception.

Monsieur le président, nous avons en outre pris l'engagement d'accroître les recettes de façon équitable et efficiente. Aux fins des budgets précédents, nous avons pris des décisions difficiles en vue de créer un meilleur équilibre entre les recettes et les dépenses. Prendre d'autres mesures maintenant en vue de régler notre situation financière ne ferait qu'affaiblir notre relance économique. Grâce à un certain nombre de projets prometteurs en perspective, nous créons un climat qui favorise le retour à une croissance économique saine et qui permet la concrétisation durable de nos initiatives en matière de recettes et de dépenses.

Nous demeurons voués à l'effacement du déficit et à la réduction de la dette nette, mais

nous reconnaissons la nécessité de trouver le juste milieu entre nos réalités financières et nos réalités économiques. En étant mesurés et équilibrés dans notre approche, nous ouvrons la voie à une prospérité accrue pour la province dans l'intérêt des générations futures du Nouveau-Brunswick.

Reste-t-il encore du travail à faire? Bien sûr que oui. Toutefois, lorsque les gens du Nouveau-Brunswick examinent le rendement financier de notre gouvernement, ils devront se rappeler notre situation au départ et le travail considérable abattu pour en arriver où nous sommes. De plus, on ne peut passer sous silence le rôle qu'ont joué dans l'assainissement des finances les employés des services publics et l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Des efforts ciblés et un rôle d'impulsion à ce point soutenus sont nécessaires à l'atteinte de nos objectifs. Nous avons mis fin aux dépenses effrénées et avons changé la culture des pouvoirs publics pour que l'accent soit davantage mis sur le rendement et que la réduction des coûts et les gains d'efficience soient la règle.

Climat économique et financier

Monsieur le président, la tourmente économique et financière qui accable des compétences territoriales à l'échelle mondiale depuis quelques années diminue, et un grand nombre de ces compétences sont en bonne voie d'afficher une croissance plus forte et plus durable dans les années à venir.

Un certain nombre d'administrations à tous les échelons, au Canada et à l'étranger, ont pris des mesures pour régler leur situation financière et ont progressé à cet égard, mais elles ont toujours du mal à équilibrer leur budget.

Voilà le contexte dans lequel se retrouve le Nouveau-Brunswick, et nous ne sommes pas seuls. Un certain nombre de provinces ont signalé une croissance économique plus lente que prévu, et elles continuent de s'employer à rétablir l'équilibre.

Mise à jour et perspectives économiques

Monsieur le président, j'aimerais maintenant faire le point sur l'économie du Nouveau-Brunswick pour 2013 et 2014.

Le Fonds monétaire international — FMI — indique que les économies avancées se sont renforcées en 2013 et constate une croissance aux États-Unis et un redressement modéré de la zone euro qui ont pris de l'ampleur durant la seconde moitié de l'année. Les perspectives de croissance au Canada se sont légèrement affaiblies au fil de l'année, puisque la conjoncture incertaine sur les plans international et national a retardé l'amélioration des exportations et de l'investissement.

Selon l'estimation du ministère des Finances, l'économie du Nouveau-Brunswick a progressé de 0,1 % en 2013. L'activité économique a été limitée par une croissance moindre que prévu de l'emploi et des revenus, conjuguée à des niveaux inférieurs des

dépenses commerciales et des dépenses de consommation.

Monsieur le président, les attentes augmentent quant à l'amélioration de la croissance de l'économie mondiale. Menée par une économie américaine plus forte et par la reprise dans la zone euro, la croissance mondiale est sur le point de s'améliorer en 2014. En ce sens, selon la Banque du Canada, l'économie canadienne devrait croître de 2,5 % en 2014, et l'économie gagnera du terrain au cours de l'année.

Dans un tel contexte, il est prévu que l'économie du Nouveau-Brunswick profitera d'une croissance accrue en 2014. Le ministère des Finances prévoit une croissance du produit intérieur brut réel de 1,1 % pour l'année, taux comparable aux attentes du secteur privé.

Notre secteur des ressources naturelles est bien placé cette année pour être un chef de file en matière de croissance puisque l'industrie forestière profite d'un marché américain plus fort et d'un dollar canadien plus faible. Il est prévu que de nouveaux investissements dans nos secteurs forestier, minier et agricole contribueront aussi à la croissance en 2014.

La progression de l'emploi devrait se situer dans le prolongement des gains observés au cours de la deuxième moitié de 2013, et il y aura en 2014 une légère amélioration au chapitre de l'emploi. Cependant, la croissance de l'emploi demeurera modérée jusqu'au lancement d'un certain nombre de projets majeurs. Ainsi, la croissance du revenu et des dépenses de consommation sera limitée à court terme.

Monsieur le président, à moyen terme, le Nouveau-Brunswick est à l'aube d'un fort redressement qui pourrait durer plusieurs années, si nous sommes prêts à mettre à profit les possibilités qui s'offrent à nous. L'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne — AECG — permettra aux exportateurs du Nouveau-Brunswick d'étendre le rayon de leurs activités pour englober l'Union européenne. L'exploitation de la mine du ruisseau Sisson aidera à améliorer les possibilités de croissance dans le secteur minier au cours des trois à cinq prochaines années. À long terme, l'Oléoduc Énergie Est et la mise en valeur d'une industrie du gaz naturel pourraient stimuler considérablement l'investissement et la création d'emplois et accroître les recettes du gouvernement pendant des années. Compte tenu des projets en question et des investissements prévus dans le secteur forestier, le ministère des Finances prévoit une croissance de 2,1 % en 2015.

Mise à jour et perspectives financières

Monsieur le président, j'aimerais maintenant faire le point sur notre situation financière actuelle. Nous prévoyons maintenant un déficit de 564,1 millions de dollars pour 2013-2014. La gestion des dépenses se fait de façon plus rationnelle et efficace, mais les défis économiques des dernières années ont contribué à une insuffisance importante de recettes.

Nous avons réalisé des progrès importants dans la réduction de nos dépenses, et

j'aimerais souligner le travail important accompli à cet égard par mes collègues et nos services publics. Il est maintenant prévu que les dépenses seront de 201,3 millions de dollars inférieures aux sommes budgétées en 2013-2014.

Il est maintenant prévu que les recettes seront de 286,7 millions de dollars inférieures aux sommes budgétées, principalement par suite d'une diminution des recettes fiscales et des recettes tirées des redevances, diminution qui est liée à la faiblesse de l'économie ainsi qu'au revenu net réduit d'Énergie NB.

Il est prévu que la dette nette augmentera de 607,2 millions de dollars, soit une augmentation de 12,8 millions par rapport aux sommes budgétées.

Comme vous pouvez le comprendre, il ne s'agit pas là du résultat que visaient nos efforts. Toutefois, les fondements de notre plan demeurent en place.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant exposer notre plan pour le prochain exercice financier.

Le budget d'aujourd'hui maintient la tendance des budgets précédents en matière de gestion avisée. Les dépenses continueront de faire l'objet d'une gestion serrée à mesure que nous assurerons les services gouvernementaux de manière rigoureuse, rationnelle et efficiente. Toutefois, le budget d'aujourd'hui tient compte en outre des indices d'un redressement de notre économie et favorise un contexte caractérisé par une croissance accrue, ce qui renforcera à son tour la croissance des recettes.

Nous prévoyons un déficit de 391,1 millions de dollars pour 2014-2015.

La conjoncture améliorée, conjuguée à l'application intégrale des changements fiscaux déjà annoncés, devrait faire augmenter les recettes de 4,3 % par rapport aux prévisions révisées pour 2013-2014, les faisant dépasser les 8.0 milliards de dollars.

Une gestion serrée et continue de nos charges maintiendra la croissance des dépenses en dessous des normes historiques. La croissance de la charge d'exploitation sera limitée à 1,9 %, ce qui représente une augmentation de 155,9 millions de dollars par rapport aux prévisions révisées du troisième trimestre de 2013-2014. Le plan de dépenses exposé dans le budget que je présente est inférieur aux prévisions de dépenses exposées dans le plan pluriannuel du budget de 2013-2014. Les dépenses seront axées sur un certain nombre de nouveaux investissements stratégiques dans des domaines prioritaires comme la santé et les soins aux personnes âgées.

Il est prévu que la dette nette augmentera de 530,7 millions de dollars pour atteindre un total d'environ 12,2 milliards à la fin de l'exercice 2014-2015.

Gestion rationnelle des finances publiques

Création d'une culture d'excellence du rendement

Monsieur le président, un grand changement de culture s'opère au sein des services publics du Nouveau-Brunswick. L'exercice financier 2013-2014 marque la deuxième année de l'instauration du processus d'excellence du rendement, système de gestion structuré qui applique les meilleures pratiques opérationnelles à l'élaboration, à la communication et à l'examen de la stratégie. Le processus procure aux services publics des méthodes viables lui permettant d'harmoniser le rendement et de mettre en application la stratégie du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Notre réussite quant à l'instauration d'une culture d'excellence du rendement a été soulignée l'année dernière lorsque Progress Media a décerné à la province le prix Innovation in Practice 2013 pour le Canada atlantique. Le prix souligne l'élaboration, l'adoption et les résultats du processus d'excellence du rendement dans notre secteur public. Une telle reconnaissance de la part du secteur privé de l'innovation au sein de l'appareil gouvernemental est digne de mention.

L'amélioration des processus selon la méthode Lean Six Sigma est un autre élément de l'excellence du rendement. Jusqu'ici, plus de 1 400 employés du gouvernement ont participé à plus de 400 projets et chasses au gaspillage, ce qui a donné lieu à des économies de plus de 12 millions de dollars. Voici des exemples d'économies déjà réalisées :

- 937 000 \$ au titre de l'entreposage d'éléments de l'infrastructure régionale ;
- 819 000 \$ au titre des frais de déplacement du personnel liés au kilométrage et à la location :
- 516 000 \$ au titre des frais d'intérêt versés aux banques ;
- 305 000 \$ au titre du gaspillage de médicaments contre le cancer ;
- 222 000 \$ au titre des stocks de produits pharmaceutiques pour usage vétérinaire ;
- 78 000 \$ au titre de la réduction des dimensions des enveloppes et des frais postaux pour les permis d'embarcation de plaisance.

Monsieur le président, la création d'une culture d'excellence du rendement nous a aussi menés à une approche plus systématique et efficiente en matière de recouvrement des sommes dues aux contribuables. La vérificatrice générale a signalé le besoin d'amélioration quant à nos efforts pour traiter nos créances non recouvrées. Nous centralisons le personnel d'un certain nombre de ministères dans une nouvelle Direction des services de recouvrement, ce qui mènera à une approche cohérente et systématique quant au traitement des créances non recouvrées. Des efforts de recouvrement déployés cette année ont abouti au recouvrement de 10,3 millions de dollars, et nous nous attendons à ce que la nouvelle approche procure des fonds supplémentaires à la province.

La province s'efforcera d'accroître les recettes pour les contribuables en chargeant la

Société des loteries de l'Atlantique de mener un examen du Programme de loterie vidéo et d'autres programmes connexes dans le but d'assurer une utilisation efficace, licite et rationnelle de tous les biens provinciaux.

Une gestion avisée et la création d'une culture d'excellence du rendement exigent en outre que nous nous attaquions à nos charges de dotation aux provisions pour pertes. La province perçoit des recettes provenant de différentes sources, y compris l'impôt foncier, les frais et les amendes ainsi que le remboursement de prêts d'entreprises. Quand il est peu probable que certaines des sommes seront perçues, nous enregistrons une charge de dotation aux provisions pour pertes.

De 2007-2008 à 2010-2011, la moyenne des charges de dotation aux provisions pour pertes s'élevait à 93 millions de dollars par année. Nous avons fait de grands progrès quant à la réduction de nos charges de dotation aux provisions pour pertes en redoublant de prudence dans nos dossiers liés au développement économique et en mettant davantage l'accent sur les efforts de recouvrement. Pour les quatre exercices financiers à partir de 2011-2012, la moyenne de la charge de dotation aux provisions pour pertes devrait être de seulement 13 millions de dollars par année. Il s'agit d'une amélioration de 86 % par rapport à la moyenne précédente sur quatre années.

En 2014-2015, la dernière vague de ministères adoptera la méthode axée sur l'excellence du rendement. Nous avons déjà constaté l'incidence considérable qu'a eue un tel mode de fonctionnement sur le coût et la qualité des services offerts à la population du Nouveau-Brunswick. Je félicite mes collègues et les services publics de leurs efforts à cet égard et j'anticipe avec plaisir d'autres économies et gains d'efficience.

Gestion rationnelle de nos ressources humaines

Monsieur le président, afin d'aller plus loin dans l'atteinte des objectifs du gouvernement consistant à vivre selon nos moyens et à assurer la viabilité financière, nous poursuivons la mise en œuvre à l'échelle gouvernementale d'un certain nombre d'initiatives internes en matière de ressources humaines.

Les dépenses annuelles au titre des salaires sont de l'ordre de 2,4 milliards de dollars, ce qui représente une part importante des dépenses provinciales. C'est pourquoi notre gouvernement a mis en place un plan triennal de réduction de la taille des services publics, et nous sommes en bonne voie de réaliser d'ici à 2014-2015 les économies visées de 86 millions. Au moyen de départs à la retraite et par attrition, nous visons à réduire l'effectif des services publics d'au moins 1 500 employés sur trois années. Nous avons adopté une démarche stratégique afin d'atteindre notre objectif en matière d'attrition. La prestation de services à la population demeure la priorité absolue à mesure que les ministères planifient minutieusement les niveaux de dotation en personnel afin que la population ne subisse pas de réduction des services.

J'ai le plaisir de signaler que nous avons dépassé les objectifs fixés pour les deux premières années du programme en réalisant une réduction globale de 1 211 du

nombre d'employés. Le nombre de postes dans toutes les parties des services publics a été réduit de plus de 2 000 depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement.

Les changements dans notre politique sur l'allocation de retraite qui ont été annoncés dans le budget de l'année dernière se sont révélés fructueux. L'obligation future de la province au titre de l'allocation de retraite a été réduite d'environ 62 millions de dollars. Notre personnel de gestion et nos employés non syndiqués ont réagi favorablement au changement de politique, car plus de 75 % des employés admissibles ont choisi l'option de paiement tenant lieu d'allocation de retraite. Les changements feront aussi l'objet de négociations avec les syndicats du secteur public pour le personnel syndiqué.

Monsieur le président, nos efforts visant à améliorer la gestion des congés de maladie et à réduire le recours à ces congés au moyen d'initiatives comme le Programme général de gestion de l'assiduité portent maintenant leurs fruits. Jusqu'ici, la province a économisé environ 1,2 million de dollars au titre de gains de productivité.

Le ministère des Ressources humaines continue de collaborer avec toutes les parties prenantes afin d'accroître la santé et le mieux-être des effectifs et de réduire le coût total de l'absentéisme. Les résultats initiaux montrent que tout le monde souscrit à notre principe de réduire de 20 % le recours aux congés de maladie d'ici au 31 mars 2015, ce qui se traduira par des économies d'environ 20 millions de dollars.

Régimes de pension viables dans l'avenir

Monsieur le président, les régimes de pension au Canada et dans le monde entier continuent d'être en proie à des difficultés, et la situation au Nouveau-Brunswick ne fait pas exception. Au cours de la dernière année, la façon de rendre nos régimes de pension du secteur public viables, sûrs et abordables a alimenté beaucoup de discussions au Nouveau-Brunswick. Il n'a pas été facile de travailler avec des amis et des voisins pour sauver leur pension, mais il a fallu faire des choix. Le statu quo n'était pas une option. Nous étions exposés à un déficit de 1 milliard de dollars au titre du plus important régime de pension des services publics, lequel est régi par la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* — la LPRSP —, déficit qui, selon les prévisions, augmenterait en raison de la démographie et d'après des estimations réalistes du rendement des investissements dans l'avenir.

Les modifications apportées à la LPRSP sont l'une des pierres angulaires de notre premier mandat. Ces modifications assurent la viabilité du régime des services publics pour les retraités actuels et futurs.

Le modèle de régime de pension que nous avons adopté a été reconnu partout en Amérique du Nord par des sources telles que le comité de rédaction du *New York Times*, le Center for Retirement Research at Boston College et des spécialistes en matière de pension comme Jim Leech, ancien président et chef de la direction du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Un certain nombre de municipalités et d'organismes privés dans la province ont adopté notre modèle. Pendant plus d'un an, notre gouvernement a conduit un processus de

consultation et de collaboration qui s'est soldé par un appui de la part des syndicats représentant les deux tiers des postes syndiqués que couvre le régime de pension dans les services publics.

En raison des changements législatifs que nous avons apportés, les trois quarts des employés des services publics du Nouveau-Brunswick bénéficient maintenant d'un régime de pension plus sûr, viable et abordable. De plus, les retraités ont reçu l'assurance que, aux termes de la loi, le montant actuel de leurs prestations de pension ne sera jamais réduit. Toutes les personnes qui participent au régime continueront de toucher des augmentations en fonction du coût de la vie qui comptent parmi les plus élevées accordées au titre d'un régime du secteur public au Canada.

L'effet des changements apportés a tout de suite été constaté quand nous avons annoncé la pleine indexation des prestations qui seront versées cette année aux retraités des services publics au titre du nouveau régime, somme qui n'aurait pas été reçue avant une année ultérieure au titre de l'ancien régime.

Au cours de la dernière année, nous avons fait beaucoup de progrès pour ce qui est de régler nos problèmes de pensions, mais nous reconnaissons que du travail reste à faire. Non seulement le nombre de députés est-il réduit de six aux prochaines élections, mais le modèle de pension à risques partagés sera adopté pour le régime de pension des députés pendant la session parlementaire qui reprend.

Nous poursuivons notre collaboration avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick afin d'opérer la réforme nécessaire dans le régime de pension des enseignants. Ce régime coûte actuellement aux contribuables 3 \$ pour chaque 1 \$ versé par les participants au régime. Voilà qui est simplement insoutenable pour notre province. Au cours des 10 dernières années, la province a versé 830 millions de dollars en sus des cotisations des enseignants. Nous ne pouvons tout simplement pas léguer un tel modèle de financement inéquitable à la prochaine génération.

Au lieu de reporter les décisions difficiles, d'autres régimes de pension parrainés ou financés par la province feront également l'objet, au besoin, d'une évaluation ou d'une réforme pour que les régimes de pension à dotation publique soient viables, sûrs et abordables à long terme.

Investissement dans notre infrastructure

Monsieur le président, la population du Nouveau-Brunswick est en droit de s'attendre à l'accès à une infrastructure saine, sûre et de qualité. Il s'agit pour la population d'une ressource importante qui contribue à son mieux-être économique et social. Cependant, les gens du Nouveau-Brunswick se rendent compte aussi que notre situation financière nous oblige à faire des choix fondés non seulement sur nos désirs, mais aussi sur nos besoins et nos moyens financiers.

Pour l'exercice financier 2014-2015, des dépenses en capital globales de 555,2 millions de dollars sont prévues dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Seulement

35 millions de dollars, ce qui ne représente que 6,3 % des dépenses en capital globales, seront consacrés à entamer de nouveaux projets d'immobilisations.

Des investissements stratégiques et bien planifiés dans notre réseau de transports peuvent soutenir la croissance économique. Un bon entretien permet aussi des économies à plus long terme, qui peuvent être réinvesties dans des améliorations nécessaires. Le budget présenté aujourd'hui prévoit 223,3 millions de dollars pour la réparation et l'entretien de notre infrastructure de transports, y compris des fonds pour divers travaux d'amélioration visant à accroître la sécurité de la route 11 entre Shediac et Miramichi.

Notre gouvernement investira en 2014-2015 un total de 99,4 millions de dollars dans l'infrastructure de notre système maternelle-secondaire. L'investissement vise notamment la construction d'une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année à Miramichi et d'une école de la maternelle à la 8^e année dans la région du Restigouche. Les travaux commenceront également sur les rénovations et ajouts à la Gretna Green Elementary School, à Miramichi, ainsi qu'à la Riverview High School.

Le budget d'aujourd'hui prévoit un total de 212,9 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration de notre infrastructure des soins de santé. La somme comprend un financement initial pour le centre de santé communautaire de Fredericton, un projet de partenariat entre le Réseau de santé Horizon, l'Université du Nouveau-Brunswick — UNB — et le Community Health Clinic de UNB. Ce projet représente un nouveau modèle en matière de prestation des services de santé dans la région de la capitale. Nous investirons aussi 13,0 millions pour remédier au manque d'espace au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont en y ajoutant un bloc opératoire. Des fonds sont aussi affectés pour amorcer les travaux d'amélioration à plus long terme à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers et à l'Hôpital régional Chaleur.

Mes collègues fourniront de plus amples renseignements sur les investissements stratégiques en question et sur d'autres lorsqu'ils présenteront leurs prévisions budgétaires à l'Assemblée législative au cours des prochaines semaines.

Plan pluriannuel de dépenses en capital

Monsieur le président, dans son dernier rapport, la vérificatrice générale constate le besoin d'un plan détaillé à long terme pour l'infrastructure afin d'assurer la viabilité et la sûreté de toute infrastructure essentielle, y compris les routes, les hôpitaux, les écoles et les ponts, tout en tenant compte des défis financiers que doit affronter la province. En déposant des objectifs pluriannuels en même temps que le budget de capital pour 2014-2015, notre gouvernement répond aux attentes à cet égard.

Le budget de capital présenté aujourd'hui témoigne d'une gestion rigoureuse au moyen d'une planification de l'infrastructure qui est abordable pour nous. J'annonce avec plaisir que nous sommes à moins de 6,0 % de l'objectif fixé dans notre plan pluriannuel initial, déposé en décembre 2012, pour la période de 2013-2014 à 2015-2016. Le plan pluriannuel de dépenses en capital expose nos priorités pour les trois prochaines

années et souligne le financement nécessaire pour aider à terminer des projets en cours et à entretenir nos bâtiments, nos routes, nos ponts et d'autres infrastructures.

<u>Plan pluriannuel de dépenses en capital</u> (millions \$)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	<u>Budget</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
Total des dépenses en capital	555,2	486,1	513,6

Investissements dans les familles et les collectivités

Monsieur le président, les dépenses liées au système de soins de santé du Nouveau-Brunswick représentent environ 40 % du budget provincial. La croissance des dépenses en santé avait atteint des niveaux insoutenables, comportant des augmentations annuelles de l'ordre de 6 % à 8 %. Toutefois, grâce aux efforts du Secrétariat du renouveau du système de santé, du ministère de la Santé et d'autres fournisseurs du système de santé, le Nouveau-Brunswick occupe la première place au pays quant à la maîtrise des dépenses sans compromettre la qualité des soins.

Les efforts de collaboration de tous les partenaires en vue d'un fonctionnement plus efficient du système de soins de santé donnent des résultats. J'ai le plaisir de souligner que, pour la deuxième année de suite, les dépenses en santé devraient être inférieures aux sommes budgétées. Le budget du ministère devrait afficher un excédent d'au moins 30 millions de dollars. Un excédent de cette ampleur est sans précédent. En 2014-2015, le budget au compte ordinaire du ministère de la Santé augmentera de moins de 2 %, augmentation qui comprend des investissements dans le nouveau régime de médicaments sur ordonnance pour les personnes non couvertes par une assurance. La faible augmentation suit d'une année seulement l'augmentation nulle du budget 2013-2014 du ministère de la Santé.

Le ministère de la Santé continuera de définir les pratiques exemplaires, de les comparer aux normes de l'industrie et de mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives en matière d'efficience et d'économies qui lui ont permis de maîtriser la croissance de ses dépenses au cours des dernières années. Les initiatives comprennent la réduction par attrition du nombre d'employés du bureau central, la prestation la plus efficiente possible de services de santé non cliniques et des gains d'efficience généraux dans l'ensemble du système de santé, sans nuire à la prestation des services de première ligne.

Monsieur le président, notre province compte actuellement de nombreuses personnes qui sont aux prises avec des coûts de médicaments élevés, y compris 70 000 familles, soit bien au-delà de 150 000 personnes, qui n'ont aucune couverture de médicaments. Nous savons que, lorsque les gens ont accès aux médicaments sur ordonnance dont ils

ont besoin, ils sont globalement en meilleure santé, ils s'absentent moins du travail, ils se rendent moins souvent à la salle d'urgence et ils ont moins tendance à être hospitalisés.

Le régime médicaments du Nouveau-Brunswick procurera aux gens de la province la tranquillité d'esprit qu'apporte le fait de savoir qu'ils auront une assurance-médicaments équitable et abordable lorsqu'ils en auront besoin, et je suis heureux que notre gouvernement ait pu mettre le régime en place. En raison de nos efforts visant la viabilité financière dans les soins de santé, notre gouvernement peut investir cette année environ 27 millions de dollars dans le régime, ce qui permettra de réduire les coûts des soins de santé et d'investir autrement l'argent économisé afin d'améliorer notre économie et notre qualité de vie.

Monsieur le président, compte tenu de la population vieillissante, nous reconnaissons qu'il faut mettre davantage l'accent sur les soins et le soutien communautaires et à domicile, lesquels maintiennent la santé et l'autonomie des personnes âgées. Nous investirons 7,2 millions de dollars dans notre stratégie de maintien à domicile. Grâce à l'investissement stratégique, nous changeons les idées et les pratiques pour que les personnes âgées reçoivent un soutien dans leur collectivité, évitant ainsi de longs séjours à l'hôpital et des placements précoces en établissement. Le rapport intitulé *Vivre en santé et bien vieillir* nous orientera davantage pendant que nous élaborerons d'autres initiatives visant à créer des milieux propices au vieillissement en santé.

Que nous soyons jeunes ou moins jeunes, nous sommes collectivement les personnes âgées de demain. Nos politiques actuelles doivent tenir compte des besoins futurs.

Voilà pourquoi nous devons envisager la viabilité de notre système de soins de longue durée comme une responsabilité partagée entre le gouvernement, le secteur des soins de longue durée, les particuliers et les collectivités. Le ministère du Développement social a répondu au défi de réaliser des gains d'efficience afin de concilier la prestation des programmes et des services avec les réalités financières de la province. Bien que nous ayons fait de grands progrès pour ce qui est de limiter les dépenses, nous devons continuer d'établir des priorités afin que nos ressources soient affectées là où nous pouvons le mieux aider les personnes qui ont le plus besoin de notre aide.

Pendant que nous travaillons à rebâtir le Nouveau-Brunswick ensemble, notre gouvernement met l'accent sur la réduction, la prévention et le soulagement de la pauvreté. L'automne dernier, les taux de base de l'aide sociale ont été augmentés de 4 %, et une autre augmentation de 3 % entrera en vigueur en avril 2014.

L'investissement dans nos enfants et nos écoles est l'une des principales priorités de notre gouvernement. Compte tenu de la situation financière difficile avec laquelle nous sommes aux prises, nous devons veiller à optimiser la valeur de chaque dollar que nous investissons dans notre système d'apprentissage. Le budget du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance augmentera de 1 % en 2014-2015.

Un financement additionnel de 1,5 million sera ajouté au budget du ministère à l'appui d'initiatives contenues dans le rapport de juin 2013 préparé par Pierre-Marcel Desjardins au nom du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone.

En prenant appui sur la réorganisation des districts scolaires déjà réalisée par notre gouvernement, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'emploiera à cerner les moyens les plus efficients et efficaces d'offrir des programmes à nos enfants. Les efforts déployés, conjugués aux améliorations en matière de gestion des processus, d'achats, de technologies de l'information et d'assiduité au travail, permettront de réaliser des économies d'environ 5,2 millions de dollars sans répercussions négatives sur l'apprentissage dans la salle de classe. De plus, en assurant une gestion avisée et en réalisant constamment des gains d'efficience, notre gouvernement sera en mesure de continuer d'investir dans des domaines prioritaires tels que l'inclusion scolaire et l'amélioration des possibilités en matière d'apprentissage abordable et accessible.

Notre gouvernement a pris l'engagement de renouveler, pendant son mandat, la politique culturelle du Nouveau-Brunswick. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a dirigé le processus qui englobait de vastes consultations publiques et un groupe de travail formé de parties prenantes. Le processus de renouvellement tire maintenant à sa fin, et le budget d'aujourd'hui prévoit le financement initial à l'appui des recommandations.

Monsieur le président, notre gouvernement reconnaît l'importante contribution que les Premières nations ont apportée au développement de notre province. Il est urgent d'améliorer la situation socioéconomique et l'état de santé dans les collectivités de nos Premières nations. Par conséquent, nous avons comme engagement de travailler en partenariat avec nos Premières nations de l'ensemble de la province en créant et en favorisant des possibilités de développement économique et de succès par le truchement de l'éducation et de la formation tout en assurant un modèle équitable et viable de partage des recettes.

Maintien d'un régime fiscal compétitif

Notre gouvernement reconnaît l'importance d'un régime fiscal compétitif pour soutenir la croissance économique. C'est en bâtissant une économie forte et en élargissant notre assiette fiscale que nous pouvons assurer la disponibilité de ressources financières pour maintenir les services publics essentiels auxquels s'attendent les gens du Nouveau-Brunswick.

Aux fins des budgets précédents, notre gouvernement a pris des décisions difficiles pour mieux équilibrer les recettes et les dépenses afin de relever nos défis financiers. Les changements ont contribué à établir des bases financières plus viables tout en maintenant un régime fiscal compétitif. En fait, l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des corporations du Nouveau-Brunswick sont compétitifs par

rapport à ceux de nos provinces avoisinantes. De plus, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante — FCEI — a récemment classé le Nouveau-Brunswick au troisième rang parmi les provinces au chapitre des régimes fiscaux favorables à la petite entreprise.

Afin d'accroître encore notre compétitivité, nous élaborons un système de réglementation intelligent pour réduire les formalités administratives et ramener au minimum le temps et l'argent que les gens du Nouveau-Brunswick consacrent à l'accès aux services gouvernementaux. Le système de réglementation intelligent vise à réduire de 20 % le fardeau des entreprises, des groupes sans but lucratif et des particuliers. En parallèle, une réglementation intelligente mettra l'accent sur le maintien des règlements qui protègent l'environnement, qui établissent les règles de commerce loyal et qui assurent la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. La FCEI a reconnu les efforts en question comme facteur important du mieux-être des propriétaires de petites entreprises dans la province.

Notre gouvernement reconnaît que des augmentations fiscales additionnelles imposeraient un fardeau excessif aux gens et aux entreprises du Nouveau-Brunswick et limiteraient les possibilités de croissance économique qui s'offrent à nous. Voilà pourquoi nous n'instaurerons pas de nouvelles mesures fiscales en 2014-2015. De plus, cela assurera à notre régime fiscal une stabilité nécessaire.

Monsieur le président, nous sommes conscients du besoin d'encourager l'investissement dans les petites entreprises, et j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui deux initiatives qui faciliteront le processus.

D'une part, le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises sera bonifié afin que les corporations et les fiducies du Nouveau-Brunswick aient droit, à compter de l'année d'imposition 2014, à un crédit d'impôt sur le revenu des corporations non remboursable de 15 % pour les investissements admissibles, jusqu'à concurrence de 500 000 \$. Voilà qui correspond à un crédit d'impôt pouvant atteindre 75 000 \$ pour les corporations et les fiducies du Nouveau-Brunswick qui investissent dans de petites entreprises admissibles de la province. La mesure créera une toute nouvelle source de capitaux pour les petites entreprises qui signalent depuis longtemps que l'accès aux capitaux constitue l'un de leurs plus grands défis.

D'autre part, notre gouvernement respecte son engagement de créer un nouveau programme d'incitatifs fiscaux visant les fonds d'investissement de développement économique communautaire, programme qui permet aux gens d'une localité de mettre les ressources en commun et de continuer à faire fructifier les fonds d'immobilisations au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement bonifiera encore le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises pour offrir aux particuliers, aux corporations et aux fiducies qui investissent dans un fonds de développement économique enregistré un crédit d'impôt non remboursable équivalent.

Des pratiques commerciales loyales et compétitives sont essentielles pour assurer la

durabilité à long terme des investissements du secteur privé. Nous examinerons nos ententes, notamment en ce qui a trait à la fiscalité et au partage des revenus, pour assurer le maintien de l'élément de l'équité en question.

Monsieur le président, nous reconnaissons que les ressources minières appartiennent à la population du Nouveau-Brunswick, qui mérite d'obtenir la juste valeur de ces ressources non renouvelables. Nous reconnaissons aussi qu'il faut un régime de redevances stable pour assurer le fonctionnement efficient de notre secteur des ressources minières.

Notre gouvernement a mené un examen complet de notre régime de redevances sur les ressources minières. Nous avons déjà fait l'annonce d'un régime de redevances sur le gaz naturel qui est compétitif et propice aux investissements et qui maximise le rendement pour la province sans freiner le développement.

Nous nous trouvons devant un certain nombre de possibilités permettant de renforcer notre économie, de créer des emplois, d'augmenter les revenus et de produire d'autres recettes, si nous sommes prêts à en tirer profit. Nous devons faire en sorte que notre régime fiscal demeure compétitif afin d'attirer les investissements nécessaires pour concrétiser ces possibilités.

Investissements en vue d'une économie plus forte

Monsieur le président, pour mettre nos ressources à l'œuvre, il faut prendre appui sur un programme axé sur le perfectionnement des compétences, l'innovation, l'investissement et le commerce. En mettant nos ressources humaines et naturelles à l'œuvre, nous pouvons renforcer notre économie, créer de la prospérité pour les gens du Nouveau-Brunswick et ouvrir des perspectives aux personnes qui veulent s'établir au Nouveau-Brunswick.

Nos ressources à l'œuvre grâce au perfectionnement des compétences

Notre province a connu des périodes difficiles sur le plan économique au cours des dernières années, et nous avons vu notre ressource la plus précieuse — nos jeunes et notre main-d'œuvre qualifiée — quitter la province pour trouver du travail. Pour renverser la tendance, nous devons nous assurer que les besoins en main-d'œuvre et les activités de perfectionnement des compétences s'harmonisent avec les nouvelles possibilités économiques.

Nous investissons dans nos jeunes professionnels à la faveur de l'initiative Promesse d'emploi. Depuis son instauration en janvier 2013, l'initiative a dépassé son objectif initial visant la création de 650 emplois et a presque atteint l'objectif révisé de 850 emplois; le nouvel objectif du programme a été porté à 1 000 emplois. Qui plus est, Promesse d'emploi n'est qu'un des éléments de notre *Stratégie de perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick : 2013-2016*, qui vise à aider les gens du Nouveau-Brunswick à acquérir les compétences et la formation qu'il

leur faut pour relever les défis liés aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui.

Monsieur le président, nous créons pour notre population des possibilités d'acquérir des compétences et de profiter d'occasions qui se présentent ici et ailleurs dans la région de l'Atlantique. En partenariat avec le gouvernement du Canada et les provinces de l'Atlantique, nous avons lancé une initiative d'harmonisation des systèmes d'apprentissage dans toute la région. Cette initiative mènera à une disponibilité accrue de formation, à des taux d'achèvement de l'apprentissage plus élevés, à une mobilité accrue de la main-d'œuvre et à des possibilités d'emploi additionnelles pour les apprentis dans l'ensemble du Canada atlantique. Nous avons aussi mis en œuvre de nouveaux programmes d'encouragement de l'apprentissage qui apporteront un soutien aux employeurs et aux apprentis. Les programmes comprennent la Subvention incitative aux employeurs d'apprentis, la Remise des frais de scolarité d'apprentissage, la Stratégie d'apprentissage à l'extérieur de la province et l'Initiative du gouvernement provincial pour l'embauche d'apprentis.

Nous continuons aussi de veiller à ce que les programmes de développement des compétences dont les coûts sont partagés avec le gouvernement fédéral soient adaptés aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick. Au cours de la dernière année, le premier ministre Alward et la première ministre Clark, son homologue de la Colombie-Britannique, ont mené la discussion visant à faire apporter des changements à la subvention canadienne pour l'emploi afin qu'elle tienne compte des réalités financières provinciales et des besoins du marché du travail local. Bien que du travail reste à faire, le gouvernement du Canada a reconnu la valeur des efforts à cet égard, qui ont mené à un programme dont la conception diffère grandement de la conception initiale.

Nos ressources à l'œuvre grâce à l'innovation

Monsieur le président, pour soutenir la concurrence dans une économie mondiale en constante évolution, il faut mettre davantage l'accent sur l'innovation et sur l'adoption de pratiques exemplaires dans l'industrie. Nous nous sommes engagés à investir plus de 80 millions de dollars sur cinq années en vue de faire du Nouveau-Brunswick un chef de file en matière d'innovation et nous avons donné une impulsion très nécessaire en établissant le Conseil sur la recherche et l'innovation du Nouveau-Brunswick et en créant un contexte favorable à l'entrepreneuriat et à la créativité.

Des investissements dans des initiatives telles que le Défi d'innovation pour l'industrie, le Programme de bourses d'études supérieures du Nouveau-Brunswick, le Fonds de bons d'innovation, l'initiative de chaires de recherche en innovation et l'initiative Labos brillants permettent d'instaurer une culture grâce à laquelle la pensée innovatrice devient un principal vecteur de la croissance économique.

Nous mettons en outre l'accent sur l'innovation dans nos secteurs traditionnels, tels que l'agriculture, par l'investissement de 29,6 millions de dollars au cours des quartre prochaines années au titre de Cultivons l'avenir 2, une entente fédérale-provinciale qui vise la productivité, l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés.

Nos ressources à l'œuvre grâce à la stimulation des investissements

Monsieur le président, notre gouvernement prend des mesures pour attirer des investissements afin d'assurer la croissance de notre économie et de mettre nos ressources humaines à l'œuvre. Il y a un certain nombre de projets à venir qui sont fort susceptibles d'améliorer nos perspectives économiques.

L'investissement dans le secteur des aliments à valeur ajoutée est un élément important du plan de notre gouvernement pour relancer l'économie et créer des emplois dans nos collectivités. Nous continuons à travailler avec des partenaires solides, comme Oxford Frozen Foods Limited, afin de faire croître le secteur des bleuets dans notre province. De tels efforts se traduiront par un investissement de 184 millions de dollars au cours des prochaines années et par la création de 300 emplois dans la Péninsule acadienne.

Le secteur forestier a longtemps été une industrie fondamentale pour le Nouveau-Brunswick. Le secteur a connu des difficultés au cours de la dernière décennie, mais il a franchi le creux de la vague. Au cours des prochains jours, nous dévoilerons notre plan d'aménagement forestier, qui mettra l'accent sur l'augmentation du volume de fibres que nous pouvons mettre dans le réseau. La nouvelle entrée de bois sur le marché stimulera les investissements du secteur privé et vise à améliorer la productivité et la compétitivité ainsi qu'à créer et à conserver des emplois dans un certain nombre de scieries dans la province.

Notre façon d'envisager notre secteur forestier changera radicalement, mais nous ferons en sorte qu'il soit durable à long terme et que les Premières nations et les propriétaires de terrains boisés privés en profitent aussi.

Nous poursuivrons en outre nos efforts en vue d'attirer des investissements, surtout en ce qui concerne la mise en valeur de notre secteur des ressources naturelles et de l'énergie. Nous avons constaté l'impulsion donnée par le premier ministre Alward pour faire la promotion du Nouveau-Brunswick dans le contexte de l'Oléoduc Énergie Est. Nous continuons à établir un cadre qui permettrait d'importants investissements rationnels dans nos ressources en gaz naturel, et nous approchons l'étape d'approbation de ce qui pourrait être l'une des plus grandes mines de tungstène du monde, dans le secteur du ruisseau Sisson.

Nos ressources à l'œuvre sur les marchés mondiaux

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est l'une des provinces canadiennes les plus axées sur l'exportation. Nous sommes dotés de la plus grande raffinerie de pétrole du Canada et du port de mer aux eaux les plus profondes de la côte est de l'Amérique du Nord et nous nous classons au premier rang du pays pour ce qui est des exportations des produits de la mer. Nous devons mettre à l'œuvre l'infrastructure stratégique et les ressources géographiques en question.

Étant donné l'augmentation de la croissance économique à l'échelle mondiale, le moment est tout indiqué pour faire augmenter les ventes de produits et de services du

Nouveau-Brunswick sur les marchés d'exportation, et nous sommes disposés à profiter de l'évolution de la conjoncture des marchés. Grâce à notre Stratégie d'exportation, intitulée *Développer les marchés mondiaux*, nous avons cerné de nouveaux débouchés afin de diversifier les marchés sur lesquels nous sommes actifs et d'aider des compagnies locales à établir des contacts à l'échelle internationale. En outre, nous nous employons à tirer parti de l'Accord économique et commercial global — AECG — afin d'accroître nos exportations de produits de la mer et de produits agricoles et forestiers.

À plus long terme, nous accroîtrons notre présence sur les marchés mondiaux du secteur de l'énergie grâce à l'aménagement de l'Oléoduc Énergie Est et des installations maritimes au port de Saint John. Nous avons déjà l'infrastructure nécessaire, soit le gazoduc de Maritimes & Northeast Pipeline et le terminal de GNL Canaport, pour accroître encore notre présence sur les marchés mondiaux du secteur de l'énergie s'il est établi que l'extraction rationnelle et écologique de nos ressources de gaz naturel est possible.

Base solide en matière de reddition de comptes

Monsieur le président, notre gouvernement croit à son engagement à gouverner de manière ouverte, transparente et redditionnelle.

Un vérificateur général indépendant joue un rôle essentiel au chapitre de la reddition de comptes et de la transparence du gouvernement provincial. Notre gouvernement a renforcé l'indépendance, les pouvoirs et le mandat du vérificateur général en matière d'examen de la situation financière et de l'efficacité de divers programmes gouvernementaux, de commentaires à cet égard et de recommandations à formuler pour en améliorer le rendement.

Nous sommes voués à l'amélioration continue et au renforcement de nos relations avec les sociétés de la Couronne à la faveur d'une définition claire et transparente de leurs rôles et responsabilités. À titre d'exemple, nous n'avons qu'à songer au mode actuel d'exploitation d'Énergie NB. La société a établi une vision décennale consistant à fournir un service sûr et fiable et à assurer à sa clientèle des tarifs faibles et stables, et elle s'est dotée d'un plan pour rembourser 1 milliard de dollars de sa dette.

Énergie NB a aussi accru sa transparence grâce à une surveillance réglementaire améliorée et à des initiatives de sensibilisation communautaire et elle s'est associée à Siemens Canada pour lancer de nouveaux programmes et services de réseau intelligent qui optimiseront le service à la clientèle et aideront les gens du Nouveau-Brunswick à économiser de l'énergie.

La preuve de notre engagement à trouver les esprits les plus brillants pour diriger nos sociétés du secteur public a été donnée quand le premier ministre Alward a récemment annoncé le premier recrutement public au poste de président et chef de la direction d'Alcool NB. Je suis fier d'accueillir Brian Harriman à l'occasion de son retour dans la

province pour assumer ses nouvelles fonctions. M. Harriman est connu de nombreux membres de l'industrie et possède une expérience impressionnante.

Monsieur le président, la gestion rationnelle des finances de la province est la tâche la plus importante de tout gouvernement. Pour améliorer la transparence et la reddition de comptes relativement aux finances de la province, notre gouvernement publie maintenant des mises à jour économiques et financières trimestrielles.

Notre gouvernement demeure voué à la responsabilité financière. De nouvelles mesures législatives en matière de responsabilité financière seront déposées au cours de la session et fixeront des exigences visant la réduction du déficit et le dépôt chaque année d'un plan financier pluriannuel.

Parmi les autres initiatives en matière de transparence, de nouvelles mesures législatives prévoiront des échéanciers pour la communication des mises à jour trimestrielles et exigeront que le vérificateur général de la province produise un rapport sur les finances de la province 60 jours avant chaque date fixe d'élections.

Monsieur le président, en septembre, les gens du Nouveau-Brunswick auront l'occasion de voter sur l'orientation future de la province. Afin que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent les répercussions des promesses électorales, notre gouvernement déposera au cours de la session des mesures législatives visant à accroître la transparence et la reddition de comptes en matière d'engagements électoraux. Un processus sera élaboré afin de mettre à la disposition de l'électorat, avant le jour des élections, les renseignements financiers et économiques.

Vivre selon nos moyens

Monsieur le président, dans le budget de l'année dernière, notre gouvernement a affirmé qu'il n'était plus possible d'envisager le rétablissement de l'équilibre budgétaire avant 2014-2015, même après avoir instauré un certain nombre de mesures productrices de recettes et réalisé des gains d'efficience au chapitre des dépenses. En particulier, l'économie affaiblie a considérablement sapé l'assiette de recettes de la province, ce qui a retardé le rétablissement de l'équilibre.

Un certain nombre de gouvernements sont aux prises avec des défis semblables pour ce qui est de rétablir à court terme l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Pour vivre selon nos moyens, nous devons nous assurer de fournir des programmes et services pertinents et abordables.

Le plan pluriannuel que je présente aujourd'hui montre un parcours d'amélioration continue vers un excédent de 119 millions de dollars prévu pour 2017-2018. Les projections des recettes tiennent compte d'une économie qui commencera à prendre de l'élan en 2014 et de l'application intégrale des modifications fiscales annoncées dans nos budgets antérieurs. Les projections des dépenses tiennent compte des décisions stratégiques du gouvernement et des pressions liées à la croissance.

Au cours des trois prochaines années, il faudra accroître les recettes et réaliser des économies additionnelles afin d'atteindre nos objectifs. Il incombe au gouvernement, dans l'exercice d'une diligence raisonnable et le respect de son engagement à l'égard d'une saine gestion financière, de chercher constamment d'office à trouver des possibilités et à faire des gains d'efficience.

Plan pluriannuel (millions \$)

	2014-2015 <u>Budget</u>	2015-2016 <u>Plan</u>	2016-2017 <u>Plan</u>	2017-2018 <u>Plan</u>
Recettes	8 036	8 281	8 564	8 865
Dépenses	8 427	8 668	8 918	9 046
Recettes / réduction des dépenses à déterminer				
2015-2016		125	125	125
2016-2017			100	100
2017-2018				75
Excédent (Déficit)	(391)	(262)	(129)	119

Les commentateurs économiques sont optimistes quant à la mise en valeur de nos secteurs des ressources naturelles et du transport de l'énergie au cours des prochaines années. Si l'avenir se dessine comme nous l'anticipons, nous serons en situation de favoriser davantage la croissance économique et d'accroître les recettes. Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif et nous devons continuer à viser le succès au moyen d'une approche équilibrée en gérant étroitement les dépenses.

Conclusion

En conclusion, Monsieur le président, nous avons réalisé des progrès mesurables en nous attaquant à nos difficultés financières et nous suivons la bonne voie. Nous savons cependant que nous pouvons mieux faire. La population se rend compte que nous sommes aux prises, dans la province, avec des défis de taille auxquels la réponse passera non pas par les discours, mais par des décisions réelles et des changements radicaux. Notre province est merveilleuse, mais elle peut l'être encore plus.

Des personnalités politiques à tous les paliers se rendent compte que nous devons

continuer à prendre régulièrement de meilleures décisions qui sont dans l'intérêt collectif de la province. Nous devons résister aux pressions et à la tactique politiques qui s'intensifient souvent au cours d'une année électorale. Notre plus grand exploit ne peut pas consister à simplement défaire ce que nos prédécesseurs ont pu faire.

Des investisseurs du secteur privé se rendent compte que la province a réfréné son envie de dépenser et qu'elle suit maintenant la voie de la reprise économique. Nous avons intégré la transparence et une reddition de comptes accrue dans nos activités quotidiennes et dans l'efficience des services. Nous sommes prêts à brasser des affaires.

Nos employés se rendent compte qu'ils doivent, chacun dans son domaine de compétence, jouer un plus grand rôle dans l'élaboration de la vision à long terme pour la province. Ce sont eux les chefs de file qui possèdent l'expérience, les connaissances professionnelles et les aptitudes qu'il faut pour assurer la continuité et l'application des principes de l'amélioration continue aux programmes et services.

Notre réussite prend appui sur les quatre piliers que j'ai décrits dans notre premier budget. Le passage à une culture d'amélioration continue du rendement et de reddition de comptes avance bien. Nous avons des personnes talentueuses et très compétentes qui montrent tous les jours leurs aptitudes. Nous poursuivons le redimensionnement de l'appareil gouvernemental au moyen d'un programme efficace d'attrition et d'une réorganisation.

Nous mettons depuis longtemps nos ressources à l'œuvre afin de créer des emplois, d'augmenter la richesse et de faire croître notre économie. Les possibilités qui s'offrent aujourd'hui s'inscrivent dans le prolongement d'une telle tradition, et nous avons donné les impulsions et l'orientation nécessaires pour disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et d'un cadre réglementaire afin de mener à bien les projets.

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui trouve le juste milieu entre notre engagement à gérer nos ressources de manière avisée et notre engagement à ramener les dépenses à un niveau abordable pour nous, tout en tirant profit des possibilités pour assurer une croissance durable de notre économie.

Grâce au soutien de la population du Nouveau-Brunswick, notre gouvernement fera progresser la province en assurant une gestion avisée et en mettant nos ressources à l'œuvre.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE 1 : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT Milliers

\$

	Exercice se terminant le 31 mars			
	2014 Prévisions	2014 Révisées	2015 Prévisions	
Recettes				
Compte ordinaire	. 7 565 600	7 307 363	7 677 344	
Compte de capital		71 852	56 311	
Compte à but spécial		63 189	62 007	
Organismes de services spéciaux (nettes)		58 333	44 727	
Gains du fonds d'amortissement		206 500	195 700	
Recettes totales	7 993 935	7 707 237	8 036 089	
Charges				
Compte ordinaire	. 7 930 758	7 728 587	7 894 060	
Compte de capital	. 44 689	55 830	41 926	
Compte à but spécial	. 72 462	75 240	69 656	
Organismes de services spéciaux (nettes)	. 69 199	48 082	32 448	
Amortissement d'immobilisations corporelles	. 355 520	363 620	389 124	
Charges totales	8 472 628	8 271 359	8 427 214	
Excédent (Déficit)	. <u>(478 693)</u>	(564 122)	(391 125)	

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE Milliers \$

	Exercice se terminant le 31 mars			
	2014 Prévisions	2014 Révisées	2015 Prévisions	
Excédent (Déficit)	(478 693)	(564 122)	(391 125)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(421 374)	(406 714)	(528 705)	
Amortissement d'immobilisations corporelles	. 355 520	363 620	389 124	
Recettes reportées liées aux immobilisations corporelles*	(49 894)			
(Augmentation) Diminution de la dette nette	(594 441)	(607 216)	(530 706)	

^{*}En raison d'un changement dans la classification des contributions d'immobilisations reportées dans l'État de la situation financière de 2012-2013, le redressement de la dette nette pour le changement apporté aux contributions d'immobilisations reportées n'est plus requis.

RECETTES TOTALES 2014-2015 Milliers \$

<u>MINISTÈRE</u>	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT <u>SPÉCIAL</u>	ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX	TOTAL
Agence de l'efficacité et de la conservation	4=0				4=0
énergétiques du Nouveau-Brunswick		-	-	-	456
Agriculture, Aquaculture et Pêches		-	-	-	9 295
Assemblée législative		-	-	-	495
Autres organismes		-	-	-	446 033
Cabinet du procureur général	384	-	500	-	884
Communautés saines et inclusives	-	-	790	-	790
Développement économique	11 386	20	-	34 457	45 863
Développement social	63 254	50	10 679	-	73 983
Éducation et Développement de la					
petite enfance	26 137	-	22 870	-	49 007
Éducation postsecondaire, Formation et					
Travail		-	1 903	4 796	146 774
Énergie et Mines		-	-	-	18 469
Environnement et Gouvernements locaux	4 934	-	8 780	-	13 714
Finances	6 610 966	-	56	-	6 611 022
Investir Nouveau-Brunswick	616	-	-	-	616
Justice	51 942	-	449	-	52 391
Ressources naturelles	87 296	40	3 347	-	90 683
Santé	37 680	1 000	2 015	-	40 695
Sécurité publique	158 965	-	9 188	6 000	174 153
Services gouvernementaux	. 11	-	10	-	21
Tourisme, Patrimoine et Culture	3 122	-	789	4 428	8 339
Transports et Infrastructure	5 828	55 201	631	91 756	153 416
Total partiel	7 677 344	56 311	62 007	141 437	7 937 099
Gains du fonds d'amortissement					195 700
Opérations inter-comptes				(96 710)	(96 710)
RECETTES TOTALES	7 677 344	56 311	62 007	44 727	8 036 089

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE Milliers

\$

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2014	2014	2015
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers		1 365 000	1 508 000
Impôt sur le revenu des corporations		219 400	251 000
Taxe sur les minéraux métalliques		0	0
Impôt foncier provincial	481 500	470 000	481 300
Taxe de vente harmonisée		1 062 200	1 146 500
Taxe sur l'essence et les carburants	. 243 000	240 000	240 000
Taxe sur le tabac		149 000	150 700
Taxe sur le pari mutuel	600	600	600
Taxe sur les primes d'assurance	. 47 205	47 505	47 205
Taxe sur le transfert de biens réels	11 500	13 000	13 000
Taxe sur le capital des grandes corporations		(2 118)	0
Taxe sur le capital des corporations financières	. 28 000	25 000	27 000
Total partiel : taxes et impôts	3 783 005	3 589 587	3 865 305
Produits de placements		265 958	253 994
Licences et permis	138 267	140 168	138 843
Vente de biens et services	. 293 867	283 375	291 607
Redevances		90 410	94 255
Recettes des loteries et des jeux		150 127	145 730
Amendes et intérêts de pénalités		8 053	8 164
Recettes diverses	. 36 959	53 323	48 315
TOTAL: RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	4 851 434	4 581 001	4 846 213
Subventions inconditionnelles Canada			
Subventions inconditionnelles – Canada Paiements de péréquation	1 562 000	1 562 000	1 665 950
Transfert canadien en matière de santé		677 300	682 400
Transfert canadien en matière de sante Transfert canadien en matière de programmes sociaux		264 300	267 500
Tranfert visant la réduction des temps d'attente		5 382	207 300
		1 866	1 866
Autres Total partiel: subventions inconditionnelles - Canada		2 510 848	2 617 716
Total partiel: subventions inconditionnelles – Canada	2 493 334	2 3 10 040	2017/10
Subventions conditionnelles – Canada	218 632	215 514	213 415
TOTAL: SUBVENTIONS DU CANADA	2 714 166	2 726 362	2 831 131
TOTAL: RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	7 565 600	7 307 363	7 677 344

CHARGES TOTALES 2014-2015 Milliers \$

<u>MINISTÈRE</u>	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT <u>SPÉCIAL</u>	ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX	TOTAL
Agence de l'efficacité et de la conservation					
énergétiques du Nouveau-Brunswick	8 699	-	-	-	8 699
Agriculture, Aquaculture et Pêches	36 564	600	-	-	37 164
Assemblée législative	30 001	-	-	-	30 001
Bureau du Conseil exécutif	17 247	-	-	-	17 247
Cabinet du premier ministre	1 628	-	-	-	1 628
Cabinet du procureur général	18 178	-	325	-	18 503
Communautés saines et inclusives	18 537	-	790	-	19 327
Développement économique	98 039	4 125	-	38 015	140 179
Développement social	1 092 059	-	18 000	-	1 110 059
Éducation et Développement de la					
petite enfance	1 085 771	2 306	22 770	-	1 110 847
Éducation postsecondaire,					
Formation et Travail	593 812	2 000	1 956	4 796	602 564
Énergie et Mines	9 130	-	-	-	9 130
Environnement et					
Gouvernements locaux	136 903	500	4 500	-	141 903
Finances	17 967	-	56	-	18 023
Gouvernement général	801 776	-	-	-	801 776
Investir Nouveau-Brunswick	17 638	-	-	-	17 638
Justice	42 699	-	449	-	43 148
Ressources humaines	3 514	-	-	-	3 514
Ressources naturelles	101 096	965	3 202	-	105 263
Santé	2 588 308	22 500	2 500	-	2 613 308
Sécurité publique	145 468	-	12 523	6 000	163 991
Service de la dette publique	685 000	-	-	-	685 000
Services gouvernementaux	54 961	-	15	-	54 976
Tourisme, Patrimoine et Culture	41 218	750	820	4 462	47 250
Transports et Infrastructure	273 447	521 407	1 750	75 885	872 489
Dépenses totales	7 919 660	555 153	69 656	129 158	8 673 627
Investissement dans les immobilisations					
corporelles	(15 478)	(513 227)	-	-	(528 705)
Opérations inter-comptes	(10 122)	-	-	(96 710)	(106 832)
Amortissement d'immobilisations corporelles					389 124
CHARGES TOTALES	7 894 060	41 926	69 656	32 448	8 427 214

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LE BUDGET ÉQUILIBRÉ Millions

\$

Période financière de 2011-2012 à 2014-2015 Exercice se terminant le 31 mars

	2012 Réelles	2013 Réelles	2014 Révisées	2015 Prévisions
Recettes totales	7 789,0 0,0 7 789,0	7 781,7 0,0 7 781,7	7 707,2 69,8 7 777,0	8 036,1 10,3 8 046,4
Charges totales	8 049,6 (260,6)	8 289,4 (507,7)	8 271,4 (494,3)	8 427,2 (380,8)
Différence cumulative - début de l'exercice	0,0	(260,6)	(768,3)	(1 262,6)
Différence cumulative - fin de l'exercice	(260,6)	(768,3)	(1 262,6)	(1 643,4)

-	Exercice se terminant le 31 mars				
	2012	2013	2014	2015	
Dette nette	10 122,2	11 054,0	11 661,2	12 191,9	
PIB (31 décembre)	31 291	31 543	31 701	32 335	
Rapport dette nette-PIB	32,3 %	35,0 %	36,8 %	37,7 %	

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

ANNEXE 2: PLAN PLURIANNUEL DE DÉPENSES EN CAPITAL Milliers

\$

<u>-</u>	Exercice se terminant le 31 mars			
-	2015 Budget	2016 Projections	2017 Projections	
Agriculture, Aquaculture et Pêches				
Entretien des marais	400	400	400	
Équipement	200	200	200	
Amélioration des biens immobiliers : infrastructure	80	490	_	
Total	680	1,090	600	
Assemblée législative				
Amélioration des biens immobiliers	550	450	450	
Total	550	450	450	
Développement économique				
Développement économique et innovation	4 125	2 875	2 875	
Total	4 125	2 875	2 875	
Éducation et Développement de la petite enfance				
Biens d'équipement : écoles publiques	2 306	2 875	2 650	
Installations permanentes : écoles publiques Amélioration des biens immobiliers : écoles	81 650	59 053	28 830	
publiques	15 459	19 000	18 000	
Total	99 415	80 928	49 480	
Éducation postsecondaire, Formation et Travail				
Programme d'entretien reporté : universités	2 000	2 000	2 000	
publiquesAmélioration des biens immobiliers : collèges	2 000	2 000	2 000	
communautaires	_	1 000	1 000	
Total	2 000	3 000	3 000	
Environnement et Gouvernements locaux				
Districts de services locaux : infrastructure	500	500	500	
Total	500	500	500	
Ressources naturelles				
Infrastructure : bassin hydrographique de				
Musquash	765	1 000	1 000	
Infrastructure du Sentier NB Trail	200	400	500	
Total	965	1 400	1 500	

PLAN PLURIANNUEL DE DÉPENSES EN CAPITAL Milliers

\$

<u>-</u>	Exercice se terminant le 31 mars		
<u>-</u>	2015 Budget	2016 Projections	2017 Projections
Santé			
Biens d'équipement : hôpitaux publics	22 500	20 000	20 000
Installations permanentes : hôpitaux publics Amélioration des biens immobiliers : hôpitaux	35 785	51 500	48 000
publics	6 000	6 000	6 000
Total	64 285	77 500	74 000
Tourisme, Patrimoine et Culture			
Amélioration des installations : parcs, attractions			
et sites patrimoniaux	750	750	750
Total	750	750	750
Transports et Infrastructure			
Ponts permanents	48 911	67 204	74 524
Routes permanentes	85 642	108 396	153 302
Infrastructure routière dans les régions rurales	47 500	50 000	50 000
Programme du réseau routier national Canada —			
Nouveau-Brunswick	31 244	55 000	43 972
Gestion des immobilisations	3 000	3 000	3 000
Amélioration des biens immobiliers : infrastructure	6 986	9 056	9 604
Agence de gestion des véhicules	10 000	10 000	16 000
Total	233 283	302 656	350 402
Total partiel	406 553	471 149	483 557
Partenariats public-privé			
Centre hospitalier Restigouche	148 600	-	-
Nouveaux projets	-	15 000	30 000
TOTAL - DÉPENSES EN CAPITAL	555 153	486 149	513 557